



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 28 avril 2022

Remise de deux nouveaux avis du Comité d'éthique de la défense

- Le Comité d'éthique de la défense a remis le 13 avril 2022 à la ministre des Armées deux nouveaux avis : l'un sur « ***l'environnement numérique du combattant*** », l'autre sur « ***l'éthique dans la formation des militaires*** ».
- Le comité d'éthique de la défense, a été créé en 2020 par la ministre des Armées, Florence Parly, pour éclairer par ses avis indépendants les questions éthiques soulevées par les évolutions scientifiques technologiques, les nouveaux systèmes d'armes et les évolutions du métier des armes et de la fonction militaire.
- Il est composé de 18 personnalités issues de la recherche, de l'université, de la fonction publique et de la défense et rapporte directement à la ministre des armées.
- **Contenus :**
 1. Retrouvez [ici](#) en intégralité l'avis sur « ***l'environnement numérique du combattant*** ».
 2. Retrouvez [ici](#) en intégralité l'avis sur « ***l'éthique dans la formation des militaires*** ».
 3. Retrouvez [ici](#) la composition du Comité d'éthique de la défense.

1/ L'avis sur l'environnement numérique du combattant explore les champs du « numérique militaire », constitué des outils numériques mis à disposition des armées pour les besoins de leurs missions, et du « numérique du militaire », composé des outils personnels des militaires. Le Comité souligne l'omniprésence du numérique dans le fonctionnement des forces et dans les opérations, son importance comme facteur de supériorité opérationnelle dans les cinq milieux de conflictualité, tout comme son rôle dans la condition du personnel et le soutien du moral. **L'hyperconnexion des forces armées et des militaires est ainsi un atout incontestable. Elle est aussi cependant, selon le Comité, porteuse de certains risques sur le plan opérationnel mais aussi au regard des exigences éthiques, car elle peut induire un excès de confiance dans les outils, un écrasement des niveaux hiérarchiques, la perte de certaines aptitudes, des**

vulnérabilités accrues, une altération du discernement. Le Comité, au travers de ses **recommandations**, met l'accent sur plusieurs ressorts essentiels : le respect des principes de la chaîne de commandement, la supériorité opérationnelle à préserver ou à conquérir pour agir en environnement numérique dégradé, la poursuite des efforts de recherche, l'importance à accorder dans la conception des systèmes à la place de l'humain.

2/ Dans son avis sur l'éthique dans la formation des militaires, le Comité rappelle tout d'abord la **singularité de la mission des forces armées**, les engagements internationaux de la France dans le domaine du droit des conflits armés et les exigences de formation des militaires qui en découlent. Il analyse le contenu pédagogique des programmes et actions de formation dans les écoles militaires, centres et unités militaires des forces armées (armée de terre, marine nationale, armée de l'air et de l'espace, gendarmerie nationale) et des formations rattachées. **Le Comité souligne l'importance des formations associées au recrutement, aux étapes de promotion interne et plus généralement tout au long de la carrière des militaires. Il souligne également le caractère transversal de l'éthique dans les cursus de formation des militaires des différentes catégories et des différentes spécialités.** Les résultats sont à la mesure des efforts consentis et permettent l'acquisition de savoir-être et de savoir-faire, constitutifs d'un solide socle éthique. **Des évolutions sont proposées par le Comité** : des partages de compétences entre les armées, directions et services ; l'analyse éthique des retours d'expérience des forces et leur diffusion dans les écoles et centres de formation ; le développement des formations à la sécurité et à l'hygiène numérique ; la systématisation des formations à la planification, à la conduite des opérations et au combat en situation numérique et en ambiance générale dégradées.